

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA COHÉSION SOCIALE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE LA VILLE

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 26 janvier 2011 relatif au renouvellement des membres du comité médical ministériel

NOR : ETSR1130024A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, le ministre de la ville et la ministre des sports,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, et notamment l'article 35 ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires, et notamment l'article 5 ;

Sur la proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1^{er}

La composition du comité médical ministériel siégeant auprès de l'administration centrale des ministères du travail, de l'emploi et de la santé, de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale et de la ville et des sports est renouvelée comme suit :

Médecine générale

Mme le dr. SEBEYRAN (Suzanne), membre titulaire.
M. le dr. VIGNALOU (Laurent), membre titulaire.
M. le dr. DEMANCHE (Sylvain), membre suppléant.
Mme le dr. RODRIGUEZ OTERO (Maria), membre suppléant.

Médecine interne

M. le dr. BICLET (Philippe).

Psychiatrie

M. le dr. GUIONNET (Claude), membre titulaire.
Mme le dr. CHOPIN HOHENBERG (Claire), membre titulaire.
M. le dr. FREBAULT (Denis), membre suppléant.

Oncologie

M. le dr. MAURY (Jean-René).

Neurologie

Mme le dr. REYNOIRD (Elisabeth).

Cardiologie

M. le dr. FAIVRE D'ARCIER (Stanislas).

Rhumatologie

Mme le dr. GOZLAN (Martine).

Chirurgie orthopédique

M. le dr. LANCE (Dominique).

Article 2

Les membres du présent comité sont désignés pour une période de trois ans à compter du 29 janvier 2011.

Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 26 janvier 2011.

Pour les ministres et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
M. KIRRY